

Maison de santé pluridisciplinaire

Nous sommes un bourg-centre, avec des commerces, des services, et une économie diversifiée, reconnu comme polarité de rang 3 dans le schéma de cohérence Roannais.

Afin de pouvoir maintenir un service médical et paramédical adapté aux besoins de la population de la commune et des communes environnantes, nous envisageons à côté de la mairie, la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire multi-sites.

Pour cela un projet de santé commun, allant des deux St HAON à SAINT MARTIN D'ESTREAUX, a été rédigé par les professionnels de santé et déposé à l'Agence Régionale de Santé début juin.

La commune a confié la maîtrise d'œuvre du bâtiment à la S.E.L.A.R.L. FOURNEL-JEUDI de ROANNE, nous en sommes à l'avant-projet, et attendons la labellisation du projet santé par l'ARS, indispensable pour nos demandes de financement à l'Etat, la Région et le Département.

Nous travaillons depuis une année sur ce projet particulièrement important pour la commune, nous espérons avoir de bonnes nouvelles à la fin de l'année.

Le gymnase aura son mur d'escalade

Depuis la pose de la première pierre le 28 mars dernier, par les élus de Roannais-Agglomération, du Département et de la Région, les travaux avancent au rythme prévu. La couverture a été posée par les entreprises avant leurs départs en congés.

La Région Auvergne Rhône-Alpes a décidé d'accorder une subvention de 83 000 euros pour la réalisation de cette opération. Il a donc été possible d'intégrer le mur d'escalade, d'un coût estimé de 80 000 euros, à cet équipement pour compléter le panel d'activités proposé dans ce futur équipement sportif.

Le Président a demandé aux services de Roannais-Agglomération de s'organiser, avec la maîtrise d'œuvre pour que cet équipement puisse être idéalement réalisé avant la pose du sol sportif et soit opérationnel à la livraison du gymnase prévu fin janvier 2019.

Au retour des vacances de février les collégiens et les associations devraient bénéficier du nouveau gymnase.



Transition énergétique

Roannais-Agglomération, territoire à énergie positive croissance verte, nous a permis d'acquérir un "PARTNER" électrique avec une aide financière importante (10 000 euros) venant s'ajouter au bonus écologique.

Aujourd'hui une borne de recharge, pouvant approvisionner simultanément deux véhicules est installée sur le parking du gymnase. Elle sera opérationnelle à l'automne et son utilisation gratuite.

Habitat

Les trois logements construits par OPHEOR, en partenariat avec la commune, se terminent. Les premiers locataires doivent emménager dès le mois de septembre. Rappelons qu'il s'agit de pavillons individuels de plain-pied un T2 et 2T3.

Pour tous renseignements, merci de prendre contact avec l'agence commerciale 94, rue Jean Jaurès à ROANNE Tél : 04 77 70 00 65.

Ecoles

Les oreilles des utilisateurs du restaurant scolaire devraient mieux se porter. Nous avons fait installer pendant les vacances des panneaux d'isolation phonique, investissement financé à hauteur de 60% par le Département.

Changement dans le personnel

Entré à la commune le 16 mars 1993, Robert LANIER fait valoir ses droits à une retraite bien méritée à compter du premier septembre. Nous le remercions pour ces plus de 25 ans de collaboration, et lui souhaitons une bonne et longue retraite.

Il est remplacé par Damien RIMOUX, qui habite notre commune depuis quelques années. Nous lui souhaitons la bienvenue une bonne adaptation dans l'équipe.

Les amis du petit louvre

L'été se poursuit au Petit Louvre. Après les expositions d'été jusqu'au 26 août, le XXXVII^{ème} Salon de Peinture et Sculpture se tiendra du 6 au 23 septembre, invité d'honneur Bruno Cortot de Beaune.

A retenir, les journées du Patrimoine sur le thème du partage, le samedi 15 et le dimanche 16 septembre, entrée et visite libres du Petit Louvre aux heures habituelles d'ouverture. Il y aura aussi le samedi 15 et le dimanche 16, à 16 heures, une visite guidée. Participation : 1 euro par personne.

Horaires d'ouverture du Petit Louvre : du mercredi au vendredi de 14 à 18 heures et le samedi matin de 10 à 12 heures.

Era

Il était là depuis l'ouverture de la salle polyvalente, et lui aussi vient de nous faire faux bond, nous avons changé le lave-vaisselle et l'équipement qui l'accompagne et acheté un chauffe saucisses.

Voirie

Cette année encore la commune a fait un effort important sur la voirie, avec l'aménagement des voies communales de la Borde, de Chaussère et du chemin de Pétillet en enrobé dense. Soit un investissement de 52 000 euros hors taxes sur lequel nous percevons une subvention du Département de 60%.

Nous avons investi dans le matériel :



Après 29 ans de service, nous sommes dans l'obligation de changer notre camion. Il n'a pas supporté le dernier passage aux mines, rappelons que pour les camions de plus de 3,5 tonnes, le contrôle technique est tous les ans. Ce véhicule a parcouru moins de 5 000 kilomètres chaque année. Nous avons donc choisi d'acheter un camion d'occasion, de même charge utile, de marque Renault chez les Etablissement LAVENIR SARL. Ce camion est un habitué des collectivités, car il appartenait à la Communauté d'Agglomération d'EVREUX.

Journées européennes du patrimoine 2018 : la tuilerie ouvre ses portes

En cette année 2018 les journées Européennes du Patrimoine du 15 et 16 septembre sont placées sur le thème de L'ART DU PARTAGE.

En ouvrant ses portes sur ces 2 journées La Ferme de La Tuilerie vous offre l'opportunité de partager :

- **La visite guidée** de la vacherie et de la cuverie complètement réhabilitées. Vous apprécierez la conservation des structures, la mise en valeur des outils (pressoir Marmonnier) et les commentaires sur la production bovine charollaise de l'époque 1930, de même que la production vinicole (vin rosé ou petit gris).
- **Le travail de mémoire** réalisé sur le monde paysan des années 1930 et nos campagnes. Vous partagerez cette histoire résumée par l'acronyme "FABLES" Famille / Autarcie / Besogne / Lien social / Economie / Saisons, qui rend compte du mode vie du paysan des années 1930-1950.

➤ La mini exposition de la Grande Guerre, vous ferez connaissance d'un jeune paysan mobilisé en 1914/1918 pour défendre la patrie et qui a participé aux grandes batailles (Chemin des Dames...).

En l'honneur du centenaire, l'ouvrage réalisé lui rend hommage ainsi qu'à des « Poilus » locaux » camarades de ce jeune paysan.

Au retour de la guerre ce jeune paysan a "façonné" la ferme de la Tuilerie, qui mérite aujourd'hui la participation aux JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE

<https://openagenda.com/jep-2018-auvergne-rhone-alpes/events/le-paysan-en-1930-1960-elevage-charollais-et-prodcution-vinicole-en-cotes-roannaises>

Le samedi 10 novembre à 20h30 à Noetika : "comment te dire"

Ce spectacle est né d'une rencontre très émouvante avec Madame Brenier, petite fille de Louis Chevalier (exploitant agricole sur Mably).

Celle-ci m'a confié le testament de son grand-père établi en 1914, suite à sa mobilisation et ses dernières lettres à sa femme juste avant de mourir en 1918, 9 mois avant la fin de la guerre.

Tous ces éléments s'étaient transmis de mère en fille, depuis trois générations. Il me semblait donc important de respecter cette démarche à travers ce spectacle. "Comment te dire" est donc une parole de femme, incarnée par une marionnette, expliquant à son arrière-petite-fille, comédienne, cette terrible guerre que fut 14-18.

Brigade numérique

« Besoin de contacter la gendarmerie ? De réponses concernant certaines démarches administratives ou judiciaires spécifiques ? D'une information sur le recrutement ?

La brigade numérique est là pour vous répondre !

Elle est compétente pour recevoir les sollicitations de toute la France, son rôle est de favoriser, via le numérique, le contact avec la population. Elle fonctionne 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sur toutes les questions du quotidien.

Les urgences quant à elles restent de la compétence des plateformes des services idoines (17, 18, 15 et 112). Le citoyen peut ainsi, depuis l'appareil de son choix, contacter en permanence la gendarmerie. Plusieurs canaux lui sont proposés tels les réseaux sociaux

(Facebook ou Twitter) ou le chat en ligne sur le site internet de l'institution. Un opérateur de la gendarmerie évalue la demande et propose soit une assistance en ligne, soit un rendez-vous avec un gendarme dans le lieu de son choix.

En complément, ces mêmes usagers peuvent accéder à un centre d'aide (type FAQ) qui leur permet de rechercher, en autonomie, des réponses à des questions d'ordre général.

Le chat de la brigade numérique est accessible à l'adresse suivante : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

LES BUREAUX DE LA GENDARMERIE DE
LA PACAUDIERE SONT OUVERTS
LES SAMEDI MATIN DE 8H30 à 12 HEURES.

Panneaupocket : l'information dans la poche

L'équipe municipale a été heureuse de vous offrir l'application Panneau Pocket. Il vous suffit de la télécharger sur votre smartphone pour être informé et alerté de toute la vie de la commune : spectacles, rencontre, vie locale, alertes de la mairie...

Avec cette application mobile, vous ne manquerez plus aucun évènement susceptible de vous intéresser. Très simple d'utilisation, accessible partout et à tout moment,

Panneau pocket est un véritable lien entre les habitants et la vie locale.

Simple et gratuit :

Testez-le vous-même,

pas besoin de créer un compte !

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application

Déclaration annuelle de ruches : du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2018). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2018)

Calendrier de septembre à décembre :

Septembre

- Dimanche 2** Vide-grenier de la sauvegarde de la gare (La Gare)
- Jeudi 6 au Dim 23** 37^e salon de peinture au Petit Louvre
- Sam 8/dim 9** Jumelage - Froideville
- Samedi 15** Journée des associations
- Sam 15/dim 16** Journées du Patrimoine au Petit Louvre
- Samedi 22** Classes en 8

Octobre

- Dimanche 7** Thé dansant - FNACA (ERA)
- Vendredi 19** Prélèvement du sang (Changy)
- Dimanche 21** Marche des Etangs
- Samedi 27** Halloween AFR / Sou des écoles (ERA)

Novembre

- Vendredi 2** Soirée jeux AFR (ERA)
- Dimanche 4** Concours de belote - Sou des écoles (ERA)
- Samedi 10** Paëlla foot (ERA)
- Samedi 10** Spectacle "Comment te dire" (NOETIKA)
- Sam 17/dim 18** Sainte-Cécile
- Jeudi 22** Repas CCAS (ERA)

Décembre

- Dimanche 2** Spectacle NOETIKA (ERA)
- Samedi 8** Arbre de Noël des Pompiers (ERA)
- Dimanche 16** Concours de belote - Donneurs de sang (ERA)
- Dimanche 23** Marché de Noël (ERA)